



COMPTE RENDU REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Date : Jeudi 29 septembre 2019
Heure : 18h00 à 19h00
Lieu : Strasbourg

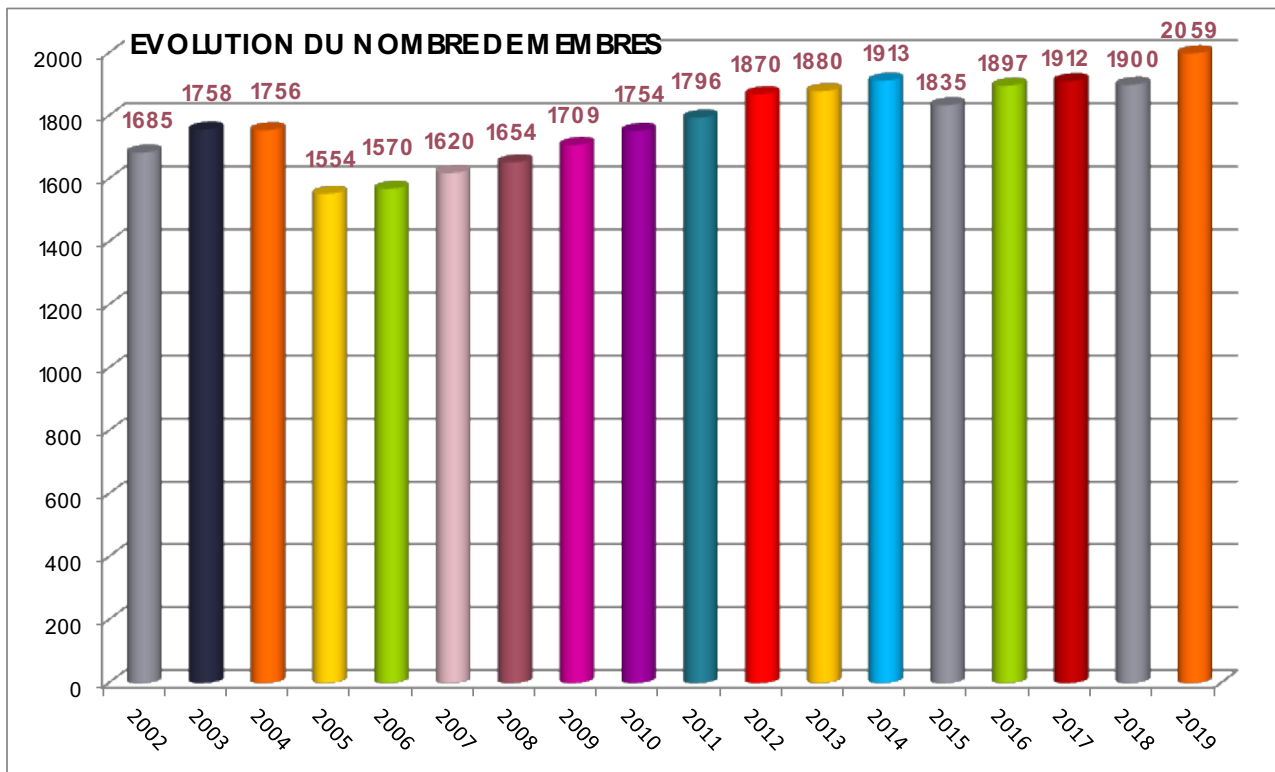
RAPPORT FINANCIER - Claire LE HELLO

Les membres - Évolution jusqu'en septembre 2019

2.059 membres

2.001 cotisants

Titulaires	77.4 %
En attente Titularisation	4.1 %
Associés Etudiants	11.2 %
Associés	4.6 %

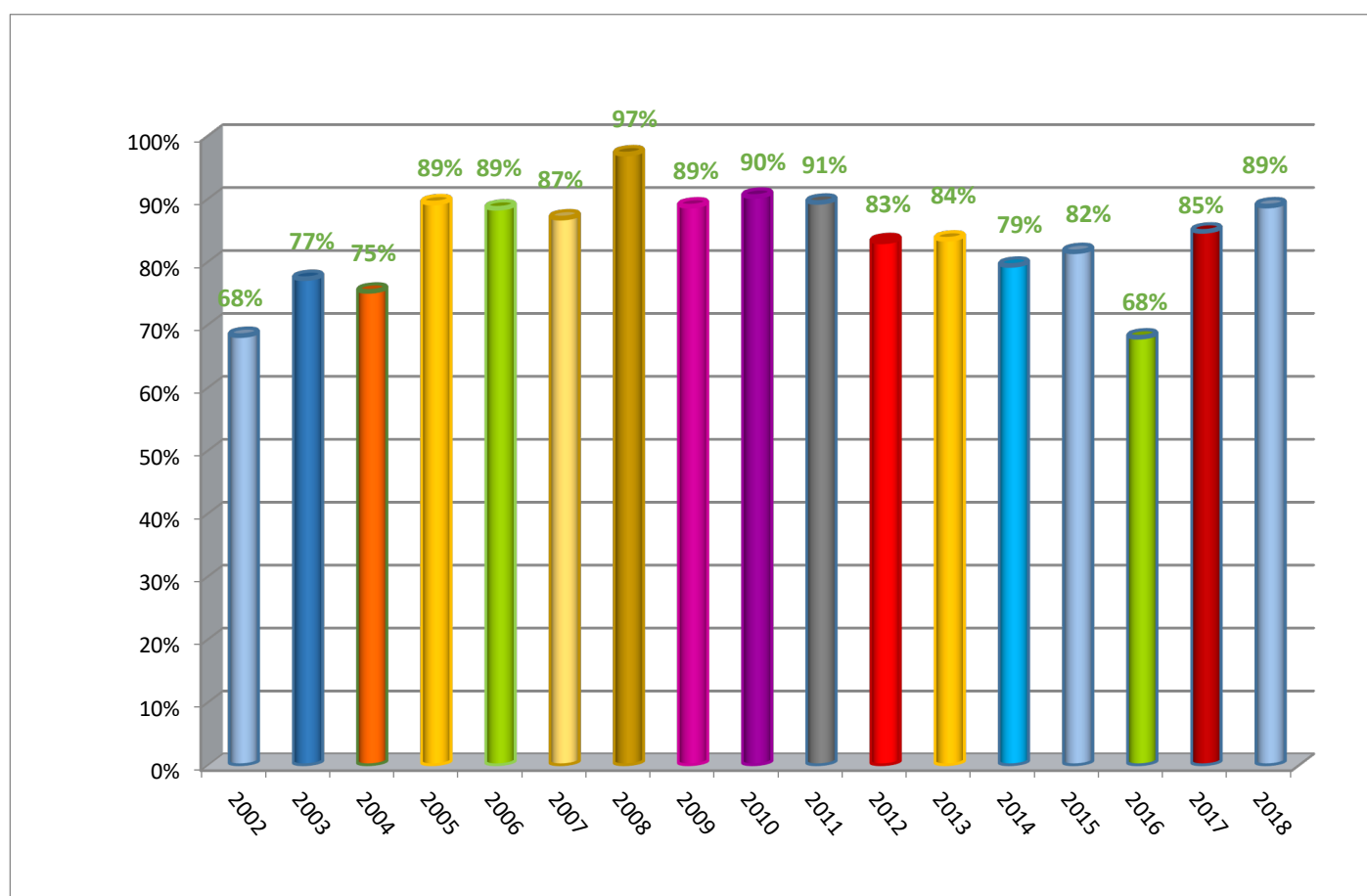
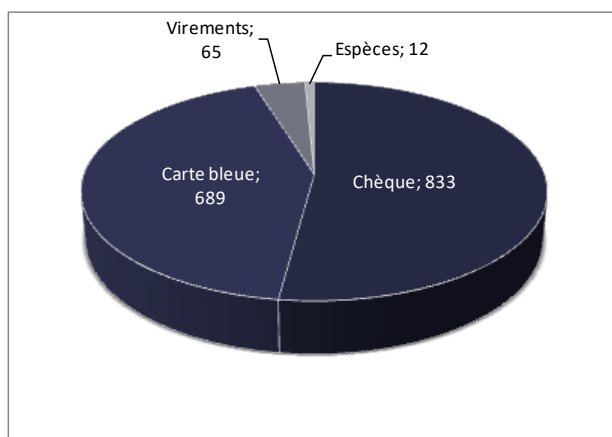


Cotisations au 12/09/2019

- 2.059 membres
- 2.001 cotisants, soit 81,2 % à jour.
- Abonnement JMV : 109.

Comparaison sur la même période entre 2018 et 2019 : en augmentation.

2019		2018	
	2.059 membres		1.871 membres
	2.001 cotisants		1.601 cotisants
A jour	81,2 %	A jour	85.6%



Les partenaires

Le niveau de partenariat reste stable.

Platinum :

- BAYER
- LEO PHARMA
- BMS-PFIZER

Gold :

- INNOTHERA

Silver :

- ASPEN
- MEDI France
- SIGVARIS
- THUASNE
- URGO

Bilan SFMV

SFM V	2017	2018
Produits d'exploitation	227 489,00 €	239 514,00 €
Charges d'exploitation	214 991,00 €	234 187,00 €
Résultat d'exploitation	12 498,00 €	5 327,00 €
Produits financiers	783,00 €	1 340,00 €
Bénéfices/ Perte	13 281,00 €	6 667,00 €
Compte Epargne	189 650,66 €	275 860,00 €
BNP Trésorerie	91 533,13 €	
Placements	281 183,79 €	275 860,00 €

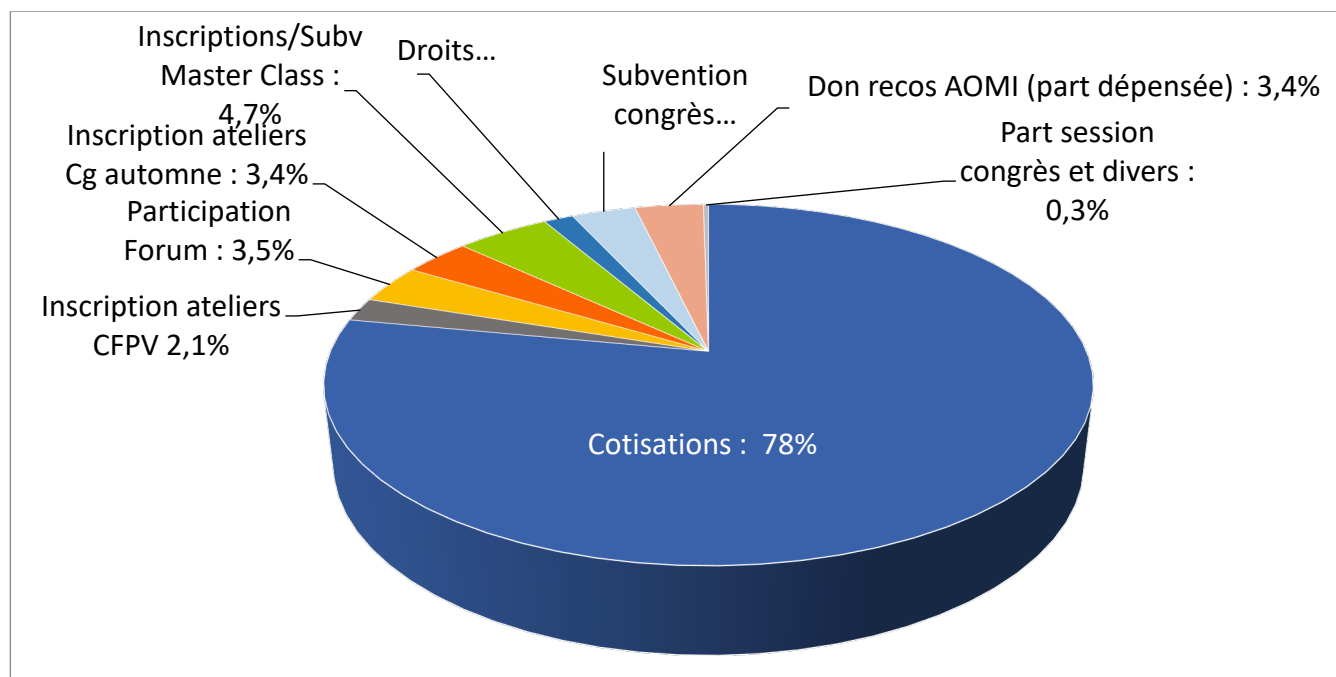
Produits d'exploitation	
Prestations session congrès	- 6 600 €
Participation Master Class	+ 6 300 €
Participation régions Forum	+ 2 140 €

Charges d'exploitation	
Location lieux de réunion	+ 10 373 €
Prestations service Ektopic recos AOMI	+ 9 265 €
Honoraires avocat	+ 3 000 €
Frais déplacement	+ 3 763 €
Cotisations sociétés	- 5 198 €

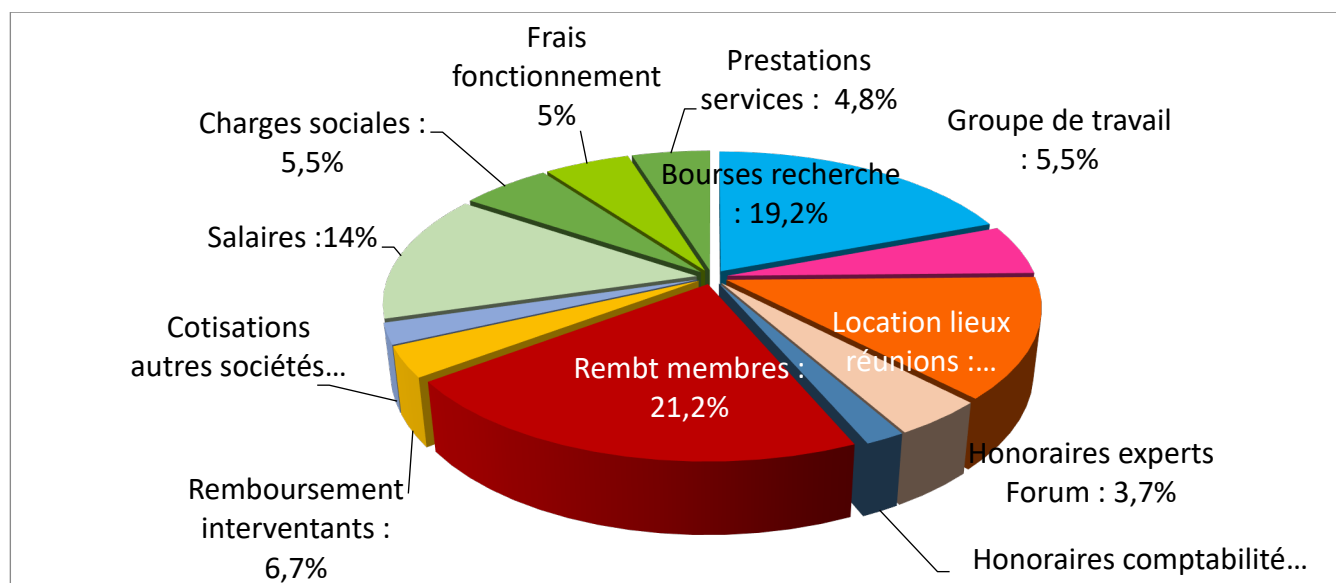
Les changements en 2018 :

- Les prestations session congrès qui a diminué car en 2018 car en 2017 à Amiens il y avait un session supplémentaire.
- Une participation plus importante pour les Masterclass et les Forums en région
- Pour les charges, une somme plus importante pour les locations de lieu (Conseil scientifique, groupes de travail)
- Prestations de l'agence EKTOPIC pour le projet de Recos AOMI subventions reçues d'AMGEN et BAYER donc cela va être compensé.
- Frais d'avocat pour la révision des statuts de la SFMV
- Frais de déplacement : plafonds de remboursement pour maîtriser ce poste de dépenses.
- Les cotisations de sociétés en baissent car l'année précédente nous avions payé deux années en même temps pour l'ESVM.

Produits d'exploitation SFMV



Charges d'exploitation SFMV



Bilan ANGIONET MEDIA

ANGIONET	2017	2018
Produits d'exploitation	417 312,00 €	462 001,00 €
Charges d'exploitation	419 329,00 €	484 880,00 €
Résultat d'exploitation	- 2 017,00 €	- 22 879,00 €
Produits financiers	- €	2 242,00 €
Charges except.	29 150,00 €	3 798,00 €
Bénéfices	- 31 167,00 €	- 24 435,00 €
Placements	385 784,00 €	440 308,00 €

⇒ Les charges exceptionnelles correspondent à des placements qui n'ont pas été productifs

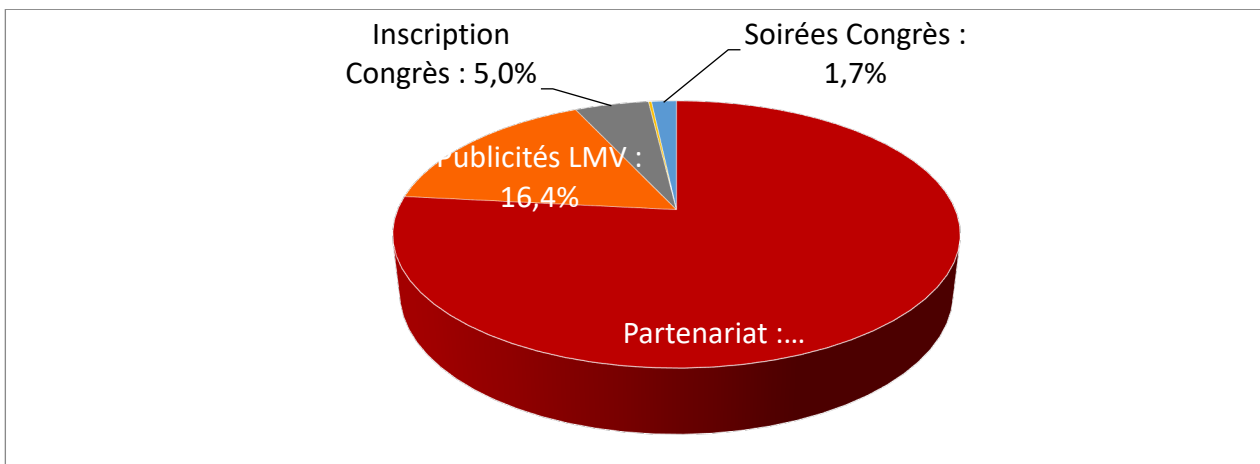
⇒ Le bilan est négatif à - 24 435 € en sachant que nous avons des placements de 440 308 €.

Produits d'exploitation	
Partenariat	+ 22 282 €
Publicités LMV	+ 20 967 €
Inscriptions congrès	+ 617 €
Inscriptions ateliers	+ 42 €
Soirée congrès	+ 200 €

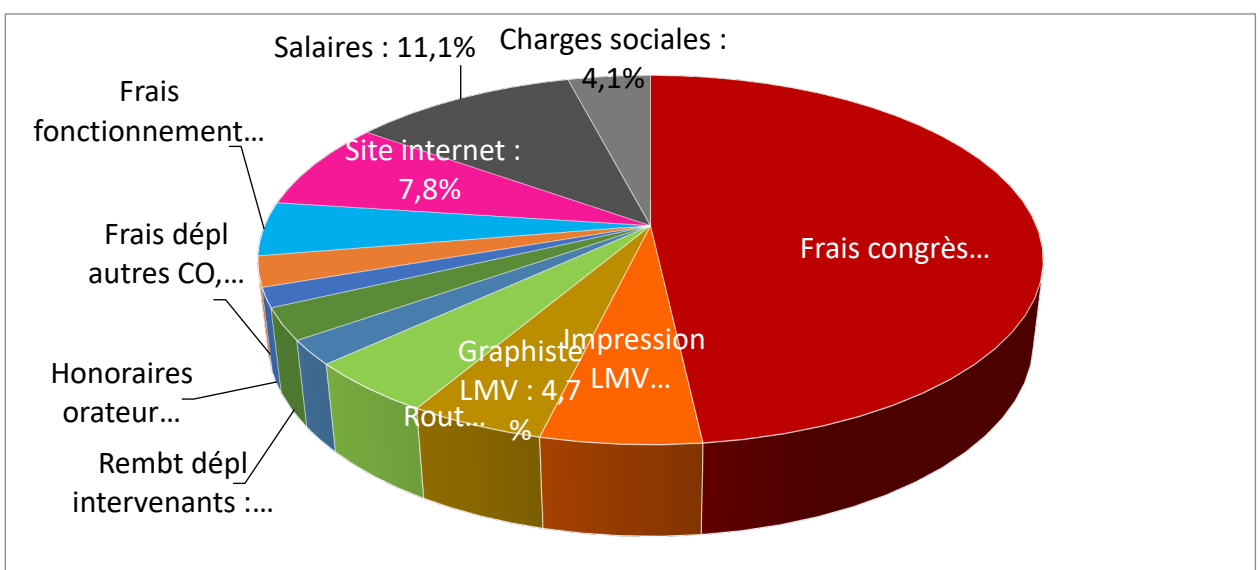
Charges d'exploitation	
Agence organisation congrès LR	+ 7 751 €
Réunions CO La Rochelle	+ 7 707 €
Développement site	+ 13 543 €
Honoraires graphiste	+ 7 100 €
Régie pub	+ 8 041 €
Honoraires orateurs	+ 4 000 €

- ⇒ Pour les produits : augmentation du partenariat et de la publicité dans la LMV
- ⇒ Pour les charges d'exploitation :
 - Le congrès de La Rochelle a coûté plus cher qu'en 2017 ainsi que les réunions du CO
 - Augmentation du coût de gestion des publicités dans la LMV, mais le bilan de la LMV reste positif.

Produits Angionet Media



Charges Angionet Media



MODIFICATIONS de TARIFS VOTEES en septembre 2018

- ⇒ Deux changements fin 2018 :
- Le tarif de l'adhésion annuelle
 - L'inscription au congrès

Adhésion annuelle	Avant 2019	À partir de 2019
Titulaire	120 €	150 €
Associé	75 €	100 €
Etudiant	15 €	15 €

Inscription congrès	Avant 2019	Après de 2019
Avant 31/07	230 €	350 €
Après 31/07	300 €	400 €
Sur place	350 €	500 €

MODIFICATIONS MONTANT des BOURSES votée en septembre 2018

BOURSES	Avant 2019	A partir de 2019
Recherche SFMV	30 000 € par an	25 000 € par an
Mobilité	15 000 € / 2 ans	30 000 € / 2 ans

- ⇒ Delta simulé sur 4 ans : + 10 000 €

Justification :

- ⇒ Stimuler la recherche
- ⇒ Faciliter les parcours universitaires
- ⇒ Les bourses précédentes ont abouti à plusieurs publications de bon niveau et ont permis de finaliser plusieurs parcours universitaires

Justification qui a motivé notre vote en Conseil d'Administration : le but de la SFMV est de stimuler la recherche (bourses SFMV) mais aussi de faciliter les parcours universitaires. En effet, la société a besoin d'universitaires pour fonctionner. Les projets de bourses ont abouti à des publications où la société est remerciée pour son soutien et à la nomination d'universitaires.

Le rapport financier est adoptée à l'unanimité par les membres présents.

RAPPORT MORAL

Le fil rouge de notre mandat est d'être une société ouverte.

CONSEIL SCIENTIFIQUE – Guillaume MAHE au nom de toute l'équipe scientifique

Recos SFMV

- Recos SFICV/SFMV: Recanalisation veineuse chronique (Fin 2019)
- Recos Fistule (Pichot/Diard): Méthodologie standardisée pour l'examen ED des abords vasculaires artério-veineux d'hémodialyse
- Recos thermiques endoveineux (Gracia/Miserey): actualisation des recos pour l'ablation thermique
- Recos AOMI (SFMV/SCVE) : Discordances entre les recos internationales début 2020

Observatoire de MTEV (Sevestre/Galanaud/Soudet)

- Partenariat avec Léo Pharma
- Observer les pratiques de la phase aiguë (MTEV)
- Présentation du projet (Présentation sympo)
 - 5 patients à inclure avec MTEV
 - Questionnaire téléphonique (20 minutes)
 - Médecins tirés au sort.

Tutorat

- Une aide pour la réalisation des études scientifiques est proposée par le Conseil Scientifique SFMV.
- Dans la rubrique du Conseil Scientifique / Actions : <https://www.portailvasculaire.fr/espace-sfmv/le-conseil-scientifique/Actions>

DEMANDE DE TUTORAT POUR LA RECHERCHE

Le Conseil Scientifique de la SFMV vous propose un accompagnement pour la conception et la mise en place de vos protocoles de recherche clinique.

Ce tutorat peut vous aider et vous conseiller pour les différentes étapes du projet, depuis la formulation de la question jusqu'aux formalités administratives, sans se substituer à votre propre contribution à la rédaction du protocole et à sa conception.

Afin de cibler au mieux l'accompagnement nécessaire, nous vous invitons à compléter le questionnaire en cliquant sur le lien suivant :

[DEMANDE DE TUTORAT](#)

Financements

- Bourses
 - Rappel
 - Bourse de SFMV : 30 000 € / an passe à 25 000 € / an
 - Bourse Mobilité : 15 000 € tous les 2 ans passe à 30 000 € tous les 2 ans
 - Bilan des bourses :
 - Date de dépôt : 31 mars 2019 (pas d'allongement)
 - 9 dépôts : 4 sélectionnés (Bons projets+++)
 - Bourse de l'industrie :
 - Compression 18 000 tous les deux ans :
1^{ère} Bourse Compression 2019 : AOMI et compression validé par le CS.

Résultats des études

- Préférences des patients dans le choix des antithrombotiques
Accord du Comité d'éthique.
150 questionnaires remplis environ : écriture du papier
- Étude sur les flux Doppler :
 - Accord du Comité d'éthique et du Clinical trials
 - 102 analysables
 - Écriture par D. Lanéelle (thèse d'université)
- Isabelle Mahé : enquête sur la gestion des antithrombotiques à laquelle la SFMV a participé. Cette enquête a donné lieu à une publication dans Vasa (Vasa. 2019 Jul;48(4):355-360. doi: 10.1024/0301-1526/a000789. Epub 2019 Apr 4. French vascular physicians' practices in indicating antiplatelet and anticoagulation therapy in venous thromboembolism.)

Conclusion

- Finaliser les recos
- Lancer l'appel à projets - bourses 2020
 - Bourse mobilité et bourse SFMV
 - 31 Mars 2020

Merci les membres du CS : Joël CONSTANS (Bordeaux), Hélène DESMURS-CLAVEL (Lyon), Antoine DIARD (Langoiran),; Antoine ELIAS (Toulon), Jean-Philippe GALANAUD (Montpellier), Pascal GIORDANA (Nice), Sébastien GRACIA (Puilboreau La Rochelle), Lina Khider (Paris),; Ulrique MICHON-PASTUREL (Paris), Tristan MIRAULT (Paris), Gilles MISEREY (Rambouillet), Antonia PEREZ-MARTIN (Nîmes), Muriel SPRYNGER (Liège), Dominique STEPHAN (Strasbourg)

CJMV

Actions menées

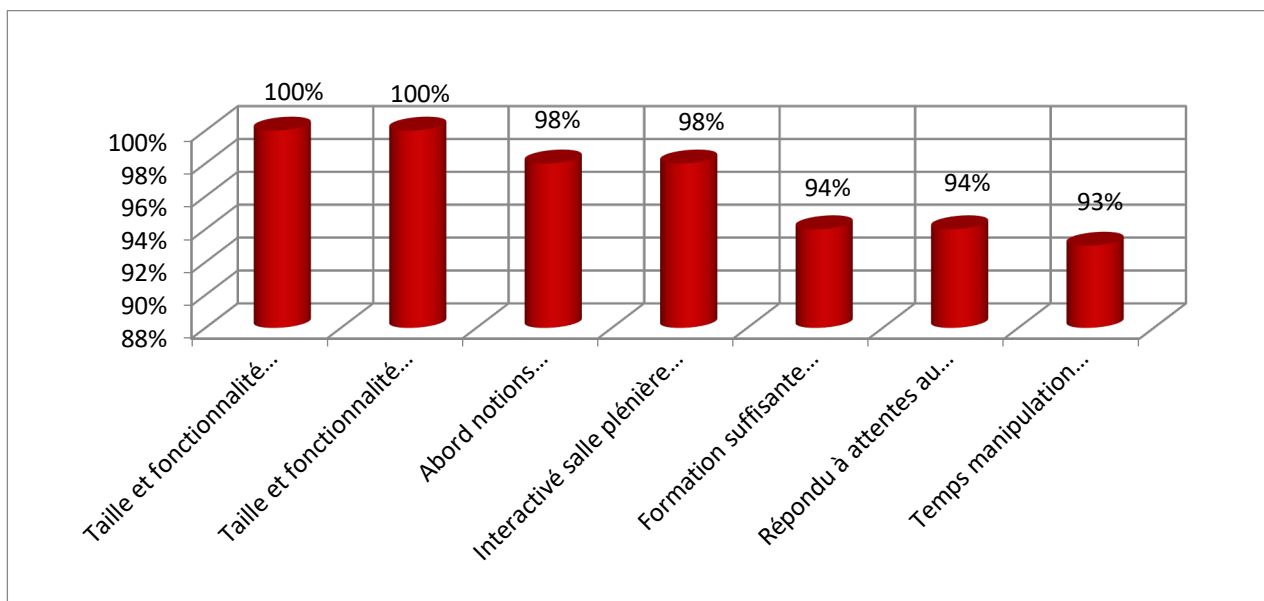
- Désignation d'un bureau en mars 2018
- Création d'un onglet CJMV sur le site SFMV
- Création d'un groupe facebook CJMV (268 inscrits)
- Compte tweeter @ClubVasculaire (251 abonnés)
- Implication dans les congrès :
 - Session CJMV Expert – Junior lors du congrès annuel SFMV (3^{ème} session en 2019)
 - Participation active au premier Printemps de Médecine Vasculaire
 - Future session commune avec l'AFIMV (Association Française des Internes de Médecine Vasculaire) au CFPV 2021
 - Scientifique : Participation régulière à la LMV
 - Encouragement pour la soumission d'abstracts lors du congrès annuel SFMV.

L'avenir

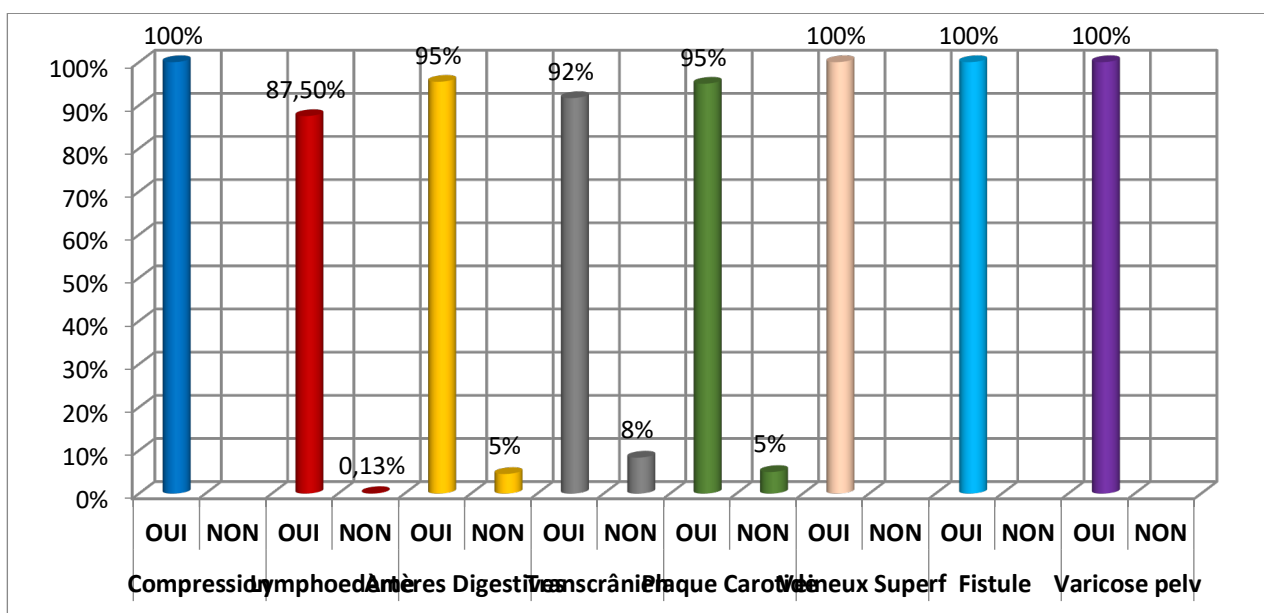
- Pérenniser leur implication dans le PMV, sessions SFMV et CFPV, ARMV
- Dynamiser l'onglet CJMV sur le site avec un référent « what's new? » mensuel
- Dynamiser la recherche : chaque jeune impliqué dans un groupe de travail sera porteur d'un travail
- Étendre l'organisation des jeunes MV au niveau européen ...

Christine JURUS : Pour rappel, le Club des Jeunes Médecins Vasculaires a été créé à l'initiative Stéphane ZUILY et Gabrielle SARLON-BARTOLI au début de notre mandat il y a 2 ans. Ce sont des jeunes pleins d'idées et nous sommes ravis de la synergie qui se passe au sein de la société avec eux.

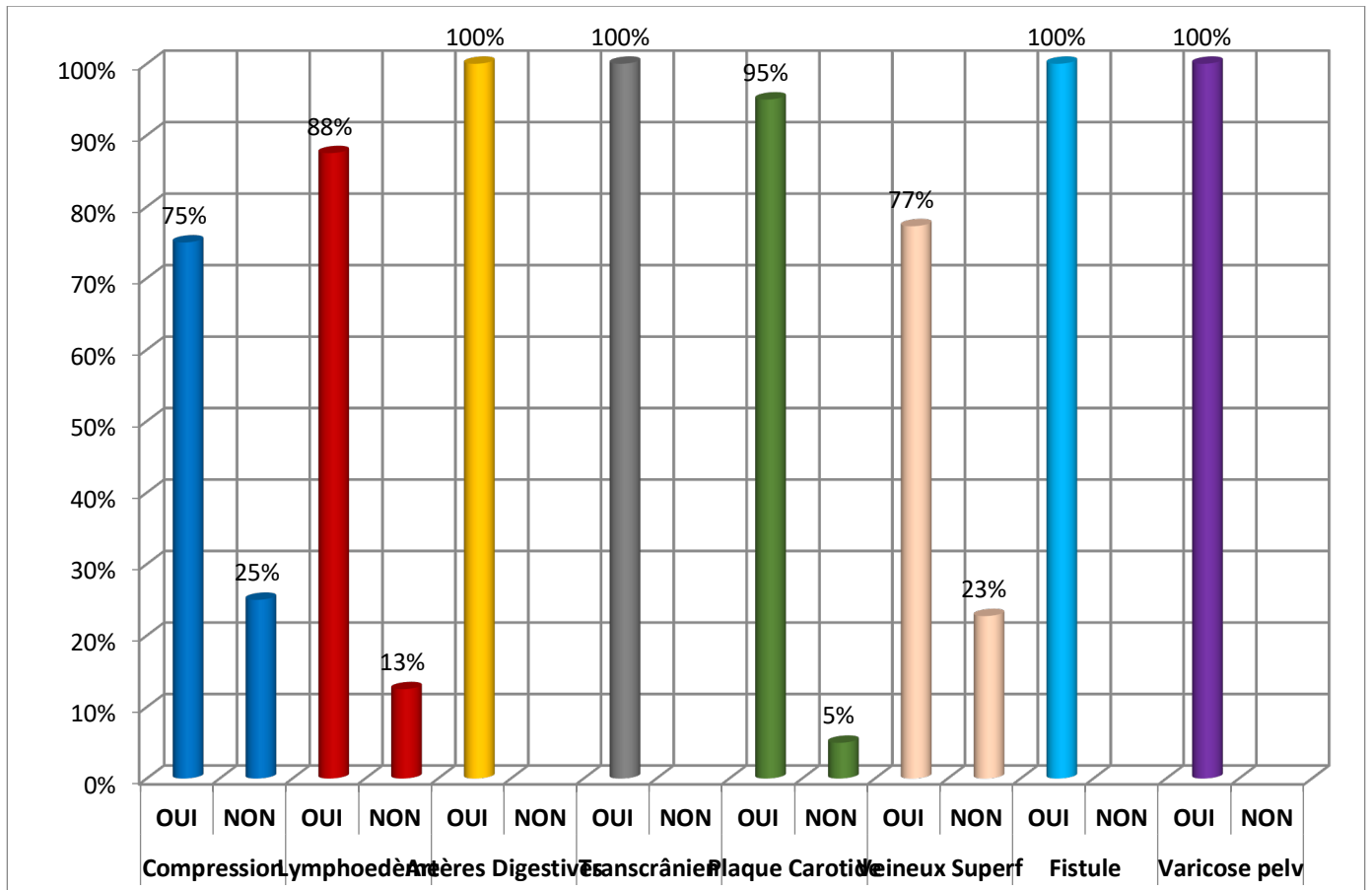
Évaluation générale



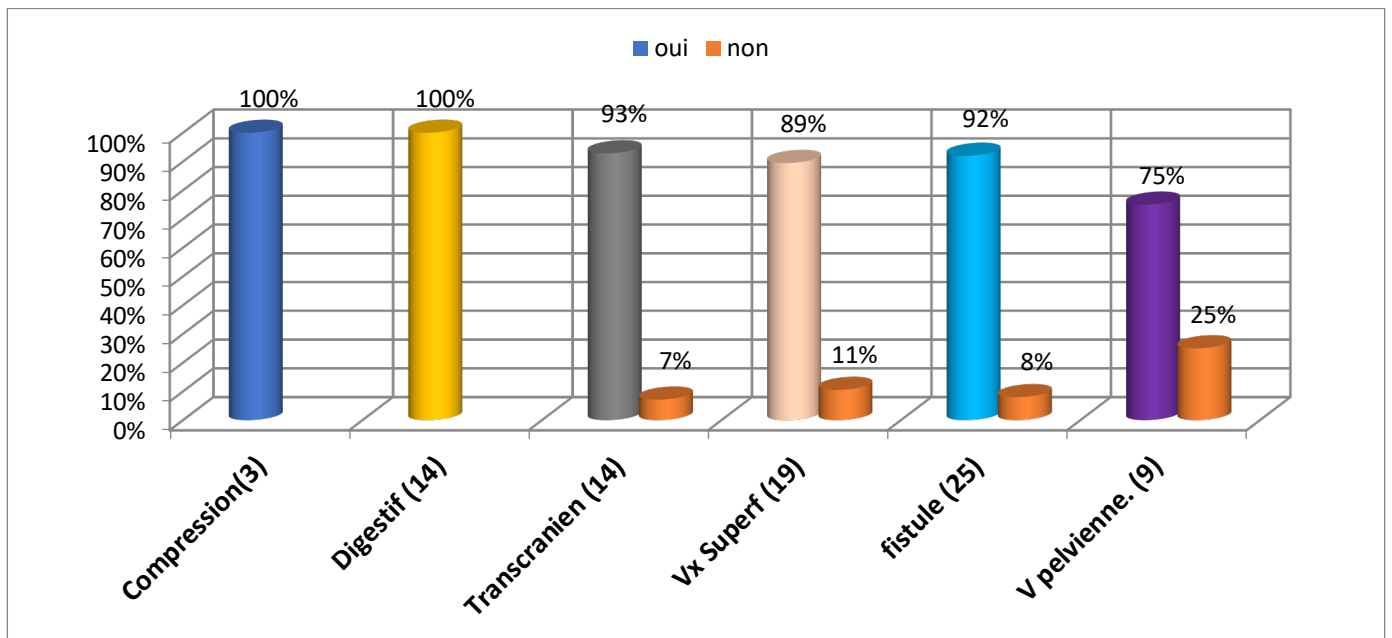
L'atelier a-t-il répondu a vos attentes au niveau du tissu scientifique ?



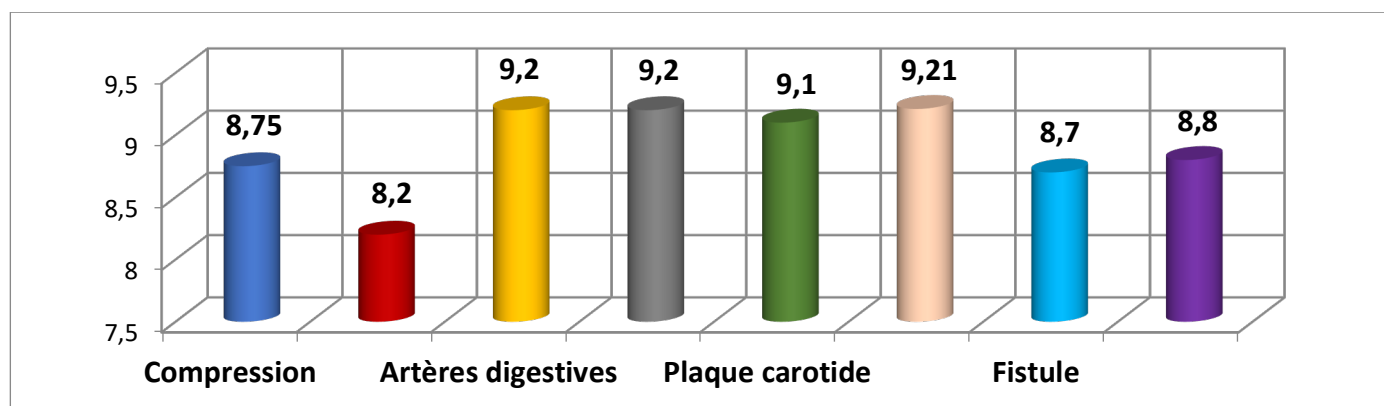
Estimez-vous que le temps de manipulation a été suffisant pour votre atelier ?



Pensez-vous avoir augmenté vos performances après l'atelier ?

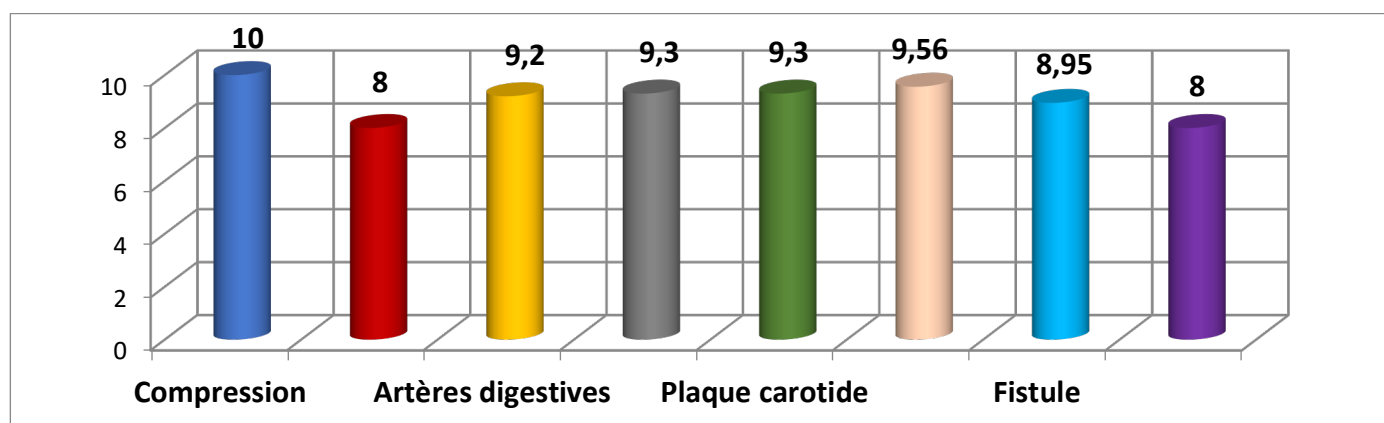


Évaluation générale séance plénière



Ateliers	Evaluation générale séance plénière						TOTAL
	5	6	7	8	9	10	
Compression				1	3		8,75
Lymphoedeme		1	0	2	1	1	8,2
Artères digestives				3	5	6	9,2
Transcranien				2	6	4	9,2
Plaques carotides				3	4	4	9,1
Veineux Superf					9,21		9,21
Fistule				8,7			8,7
Varicose pelvienne				8,8			8,8
TOTAL							8,52

Evaluation générale de l'atelier



Ateliers	Evaluation générale atelier						TOTAL
	5	6	7	8	9	10	
Compression						4	10
Lymphoedeme	1			3	1	1	8
Artères digestives				4	6	8	9,2
Transcranien			1	1	5	7	9,3
Plaques carotides				2	6	6	9,3
Veineux Superf					9,56		9,56
Fistule				8,95			8,95
Varicose pelvienne				8			8
TOTAL							9,04

Les points forts

- ⇒ Lieux agréable, temps propice, bonne ambiance générale
- ⇒ Une manifestation orientée essentiellement sur la **pratique** est très appréciée surtout des jeunes diplômés
- ⇒ La présence de **deux experts par ateliers** est très appréciée car permet de ne laisser personne de côté
- ⇒ La présence de **vrais patients** est primordiale.

Les points à améliorer

- ⇒ Augmenter la **partie théorique** en amont des ateliers pratiques
 - ⇒ Demande de **temps supplémentaire** : deux jours ?
 - ⇒ Mieux cerner le profil des participants pour s'adapter au mieux (questionnaire avec âge, expérience dès l'inscription ?)
 - ⇒ Encore plus de patients
 - ⇒ Prévoir un système d'évaluation plus simple et plus rapide.
- ⇒ **Le PMV est reconduit pour l'année 2020, jumelée avec la SFP, date et programme le plus tôt possible.**

ENSEMBLE POUR LES VAISSEAUX – Jean-Pierre LAROCHE – Joëlle LAFFONT



- Fonds de dotation
- Interface entre le grand public, la Médecine Vasculaire et les Médecins Vasculaires,
 - Par la promotion d'une information médicale adaptée et compréhensible, d'opérations grand public de dépistage et d'éducation en santé, de l'association à toutes démarches de prévention en Santé. [...] sera habilité à fournir des ressources notamment aux associations de patients
 - plus largement destiné à être partie prenante dans tous les enjeux de santé publique concernant les vaisseaux humains.
 - Objet « ... dans l'intérêt des patients, ... contribuer au développement et au rayonnement de la médecine vasculaire diagnostique et thérapeutique, en promouvant les échanges avec les acteurs économiques, sociaux et politiques afin de renforcer l'efficacité et l'attractivité de la médecine vasculaire. »

EPLV régi par la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, par le décret n° 2009-158 du 11 février 2009

- Initiative SFMV CA 2017.
 - Constitué pour une durée indéterminée,
 - Complémentaire des actions de la SFMV avec laquelle il agira en synergie.
 - SFMV et FONDS - deux entités juridiquement distinctes.
 - Siège social : celui de la SFMV.
 - Financièrement Indépendant de l'industrie pharmaceutique.
 - Dotation Initiale apportée à titre gratuit, irrévocable (15000 €).
- ▶ **Moyens d'action du Fonds** – tous les moyens d'action ... appropriés . *en conformité à la loi.*
- Collecte de dons et legs et tous financements autorisés ;
 - Affectation ou redistribution de ressources à des actions ponctuelles ou durables entrant dans l'objet et le champ des actions du Fonds Tous dons manuels, Toutes donations entre vifs (par acte authentique),
- ▶ **Financement du Fonds – dons et legs.... en conformité à la loi.**
- Tous legs, Tous fonds collectés par tous moyens légaux, Des biens de toute nature, meubles ou immeubles.
 - A titre exceptionnel, et sous réserve de l'autorisation réglementaire prévue par la loi, le Fonds peut recevoir des fonds publics,

Administré par CA : 7 à 9 membres – 3 collèges

- Bénévoles, mandat de 3 ans, renouvelable une fois, immédiatement rééligibles..

- Collège des Fondateurs, majoritaire (5) →



- Collège des Personnalités qualifiées (1 à 2)

- Formé des membres désignés après avis des membres du CF, par le président du CA (personnalités françaises ou étrangères, publiques ou privées, à but lucratif ou non, autres que le Fondateur et issues des milieux, culturels, sociaux, ou des domaines techniques utiles à la gestion du fonds) - voix délibérative.

- Collège des Mécènes (1 à 2)

- formé de membres désignés par le Collège des Fondateurs parmi les Mécènes du Fonds - voix consultative.

EPLV actualité

Site internet : eplvaiseaux.com

Compte Twitter : @EPLVaiseaux

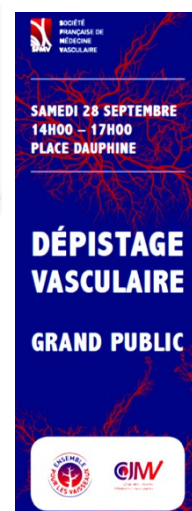
- Statuts finalisés
- Bureau.
- Site OK.
- Compte TWITTER

Avenir proche :

- AG CA constitutive =>
- Déclaration en préfecture.
- Projet d'action pérenne annuelle « une journée de ... »

Action toujours en cours :

- « Prévenir la thrombose veineuse l'EP » depuis 13/10/2018.
- Strasbourg 2019
- Poster
- Opération Grand Public Samedi 28 09 14h00 17h00 Place Dauphine « Dépistage vasculaire » (IPS score AB détection AAA plaques carotides fémorales) (document remis)



Les projets 2020



- Poursuite du fil rouge = société ouverte, optimiser les liens entre tous les acteurs de la MV
- Printemps commun SFMV/SFP
- Intensifier activité CJMV

SOCIETE DE MICROCIRCULATION ET SFMV

La Société s'est rapprochée depuis 2 ans de la Société Française de Microcirculation qui devient filiale de la SFMV, et nous sommes heureux de vous présenter et signer de façon officielle les statuts.

Un dernier souhait pour ce mandat serait que, comme pour la Société Française de Microcirculation, d'autres sociétés suivent l'idée que la société mère soit la SFMV qui héberge d'autres sociétés impliquées en vasculaire. Ce serait un projet porteur et original ne comportant que des avantages.

Le Groupe de travail et la société de Microcirculation vont fusionner.

Le rapport moral est adoptée à l'unanimité par les membres présents.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Fait à Strasbourg, le 26/09/2019

Christine JURUS
Présidente



Stéphane ZUILY
Secrétaire Général

